

Retraites

L'U2P soutient la nécessité d'une réforme à condition de prendre le temps de la concertation et de la négociation

Page 2

Conjoncture économique

Devant les Sénateurs, l'U2P fait le point sur la situation des entreprises de proximité

Page 2

Rencontres de l'U2P 2022

Les entreprises de proximité fières de leurs atouts pour répondre aux grands défis d'avenir

Page 3

U2P

Les Brèves et l'Agenda

Page 4

Twitter : @U2P_france
Facebook : U2PFrance
Youtube : U2P France

Abonnez-vous aux actualités de l'U2P sur u2p-france.fr, rubrique « Recevez l'actualité de l'U2P »

Projet de loi de finances pour 2023 : un projet de budget qui vise à limiter l'impact de la flambée des prix de l'énergie

Le projet de loi de Finances pour 2023 a été présenté au Conseil des ministres du 26 septembre 2022 par Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Ce projet de loi s'attèle à juste titre à limiter l'impact de la flambée des prix de l'énergie sur les entreprises et les particuliers, comme le demandait l'U2P.

Une priorité importante dans la mesure où ces hausses de prix tendent à réduire dangereusement les marges des entreprises et à remettre en cause la viabilité de certaines activités économiques, celles qui nécessitent le plus de consommations énergétiques. Le bouclier tarifaire mis en place par le Gouvernement apporte ainsi une forme de protection contre les variations les plus élevées qui ne peut qu'être saluée.

De même, la poursuite de la politique de l'offre avec la suppression en deux ans de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) va dans le bon sens. Cette continuité est de nature à sécuriser les chefs d'entreprise et à leur permettre de se projeter plus facilement. Il restera à envisager à terme une baisse de la contribution foncière des entreprises (CFE) pour les plus petites entreprises

Le bouclier tarifaire mis en place par le Gouvernement apporte ainsi une forme de protection contre les variations les plus élevées qui ne peut qu'être saluée.



Florence Poir / Adobe Stock

Le niveau du déficit va contribuer à alourdir la charge de la dette du pays sans qu'il soit possible de garantir le niveau de croissance atteint en 2023.

prises qui ne bénéficient ni de la baisse de l'impôt sur les sociétés, ni de la suppression progressive de la CVAE. La limite de ce projet de budget concerne le niveau du déficit (-5 % du PIB) qui va contribuer à alourdir la charge de la dette du pays sans qu'il soit possible de garantir le niveau de croissance qui sera atteint en 2023.

En parallèle l'U2P considère que la préparation du projet de réforme des retraites de-



vra laisser un large temps à la concertation et à la négociation, et ne devra pas se limiter à un amendement déposé dans le cadre de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale. ●

L'U2P soutient la nécessité de réformer les régimes de retraite à la condition de prendre le temps de la concertation et de la négociation

L'U2P, représentée par son Vice-Président Jean-Christophe Repon, s'est entretenue le 19 septembre dernier avec le ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion Olivier Dussopt. Une réunion consacrée à la réforme des retraites d'autant plus opportune qu'elle était éclairée par la récente remise du rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR). Celui-ci confirme qu'en l'absence de réforme, notre système de retraite serait déficitaire pendant plusieurs décennies, ce qui conforte la nécessité d'agir.

Il est essentiel que les partenaires sociaux soient placés au cœur du processus de réforme dans la mesure où la question des retraites est au cœur du dialogue social et doit laisser une large place à la négociation et à la concertation.

L'U2P est attachée à la sauvegarde d'un système de retraite par répartition et considère qu'une démocratie moderne se doit de fournir à ses membres des filets de protection.

Ainsi, la nouvelle réforme devra avoir pour principal objectif d'assurer la soutenabilité financière des régimes de re-

traite et non de contribuer au financement d'autres risques. L'U2P est en accord avec le calendrier initialement annoncé par le Gouvernement, visant une adoption de la réforme d'ici l'été 2023. Cette échéance laisse le temps de la concertation et de la négociation en vue d'aboutir à un projet soutenu par la majorité des Français.

En revanche, si la piste d'une réforme expresse menée dès cet automne dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale, devait être retenue, l'U2P considère qu'elle serait vouée à l'incompréhension et à l'échec. Le ministre a heureusement écarté cette possibilité au cours des Rencontres de l'U2P le 29 septembre (*lire page 3*).

L'U2P est totalement prête à travailler à la définition de ce que doit être la réforme des retraites. Elle a d'ailleurs déjà fixé les grandes orientations qui guideront ses prises



Philippe Chagnon, Cocktail Santé / U2P



Retrouvez les positions de l'U2P sur les points clés de la réforme des retraites sur u2p-france.fr.

de position lors des discussions paritaires et des concertations avec les pouvoirs publics, parmi lesquelles :

- refuser une hausse des cotisations d'assurance vieillesse tout comme une réduction du niveau des pensions ;
- relever progressivement l'âge légal de départ en retraite face à la dégradation de l'équilibre financier du système, à la condition de maintenir des mesures spécifiques (carrières longues, invalidité...) ;

- refondre l'assiette des cotisations et contributions sociales des travailleurs indépendants pour assurer une meilleure équité entre travailleurs indépendants et salariés ;
- augmenter le minimum contributif des personnes qui ont cotisé plus de 40 ans ;
- maintenir des régimes obligatoires à deux étages, l'un de base, l'autre complémentaire, aussi bien pour les salariés que pour les indépendants. ●

Devant les Sénateurs, l'U2P fait le point sur la situation économique des entreprises de proximité

Le 20 septembre dernier, l'U2P a été auditionnée par la délégation sénatoriale aux entreprises. L'opportunité de revenir sur la situation des artisans, des commerçants et des professionnels libéraux.

Après un premier trimestre plus difficile que prévu, en lien avec la vague Omicron, le retour de l'inflation et les répercussions de la guerre en Ukraine, l'activité écono-

mique française a de nouveau progressé au cours du second trimestre 2022.

La consommation des ménages a rebondi modérément, grâce au rattrapage dans les

services, même si le contexte d'inflation très élevée et d'incertitudes a pesé sur les décisions d'achats.

De leur côté, les chefs d'entreprise ont continué d'investir, estimant transitoires les perturbations d'approvisionnement, de prix ou de débouchés actuelles.

Dans ce contexte, l'activité de l'artisanat, du

Suite p. 3

Suite de la p. 2 commerce alimentaire de proximité, de l'hôtellerie-restauration (HCR) et des professions libérales est restée dynamique, enregistrant ainsi une progression de + 6,5 % à un an d'intervalle.

Toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, ont enregistré une hausse de leur activité au cours du trimestre considéré.

La forte croissance du com-

merce alimentaire-HCR (+24 %) et plus particulièrement des hôtels-café-restaurants s'explique en partie par une activité encore fortement limitée l'an passé à cause de la crise sanitaire. Plus largement, et comme sur les trois premiers mois de l'année, cette progression est en grande partie tirée par l'augmentation des prix appliquée par les chefs d'entreprise pour faire face à l'appré-

ciation du coût des matières premières et de l'énergie qu'ils subissent depuis maintenant plus d'un an. C'est un phénomène particulièrement prépondérant pour expliquer la croissance de l'artisanat de la fabrication et des services. Cette situation doit conduire à ne pas considérer comme

Cette progression est en grande partie tirée par l'augmentation des prix.

acquise la bonne santé relative des entreprises de proximité. Nombre d'entre elles rattrapent seulement aujourd'hui la perte d'activité liée à la crise sanitaire, et n'auront pas les reins suffisamment solides pour essuyer durablement des difficultés d'approvisionnement, des hausses de coûts et en particulier une hausse soutenue et continue des prix de l'énergie. ●

Rencontres de l'U2P 2022 : les entreprises de proximité fières de leurs atouts pour répondre aux grands défis d'avenir

L'édition 2022 des Rencontres de l'U2P a réuni 650 chefs d'entreprise et représentants de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales à Paris jeudi 29 septembre, sous la houlette de la journaliste Marie Drucker. Le ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion Olivier Dussopt, ainsi que la ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme Olivia Grégoire, sont notamment intervenus aux côtés du Président et des Vice-Présidents de l'U2P.

La journée s'est ouverte sur les interventions successives du Président de l'U2P et de la ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme. Olivia Grégoire a salué le travail et la pugnacité de l'U2P, concrétisés dans les avancées du Plan indépendants. En réponse à l'interpellation du Président de l'U2P sur les zones à faibles émissions (ZFE) qui impactent lourdement l'activité des entreprises de proximité, elle a en outre affirmé vouloir réunir les conditions d'une vraie concertation entre les collectivités locales et les chefs d'entreprise de proximité.

Trois tables rondes étaient organisées, sur les thèmes de l'économie de proximité comme source d'attractivité et de vitalité des territoires, comme réponse face à l'urgence climatique, et comme promesse de plein emploi. Elles ont réuni des intervenants



Le ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion sur la scène des Rencontres de l'U2P le 29 septembre.

de haut niveau, Vice-Présidents de l'U2P, Parlementaires et experts, ainsi que le ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion Olivier Dussopt. Ce dernier a confirmé que le gou-

L'U2P remercie chaleureusement les participants et les nombreux intervenants qui ont répondu présent, ainsi que ses partenaires

vernement, comme le demandait l'U2P, prendrait le temps de la concertation dans le cadre de la réforme des retraites. Il a également souligné le rôle essentiel des artisans, des commerçants et des professionnels libéraux pour l'insertion et l'émancipation des jeunes, avec 250 000 contrats d'alternance signés dans leurs entreprises. Enfin, il a réitéré sa vo-

lonté de parvenir à un accord satisfaisant sur la question de la représentativité patronale. Tout au long de la journée, des Grands Témoins, chefs d'entreprise et représentants de l'économie de proximité, ont pris la parole pour sensibiliser les décideurs présents à leurs enjeux et aux difficultés rencontrées dans leur quotidien d'entrepreneur.

L'U2P remercie chaleureusement les participants et les nombreux intervenants qui ont répondu présent, ainsi que ses partenaires AG2R La Mondiale, Banque populaire, Garance, l'association GSC, MAAF, Siagi, la SOCAMA et le groupe VYV, qui contribuent année après année à faire des Rencontres le rendez-vous incontournable de l'économie de proximité et à faire entendre la voix des artisans, des commerçants et des professionnels libéraux.

Retrouvez les moments forts de la journée sur [l'U2P TV](#). ●

Les Brèves

Retards de paiement, comportements anormaux liés aux tensions sur les approvisionnements et l'énergie, difficultés à rembourser un PGE ou à obtenir un prêt... Faites appel aux médiateurs des entreprises et du crédit.

Dans un contexte économique inflationniste, marqué par les tensions sur les approvisionnements et la hausse des prix de l'énergie, l'U2P rappelle que le Médiateur des entreprises et le Médiateur du crédit sont à la disposition des chefs d'entreprise. Ces deux dispositifs publics sont gratuits et confidentiels. Vous pouvez ainsi contacter le Médiateur des entreprises (mediateur.des-entreprises@finances.gouv.fr) pour vous aider à faire face aux retards de paiement, modifications unilatérales et ruptures de contrat, délais de livraison allongés, prix fluctuants, pénalités de retard, hausse des prix de l'énergie... Le Médiateur départemental du crédit, quant à lui, peut être saisi directement en ligne (mediateur-credit.banque-france.fr) en cas de difficultés pour rembourser le Prêt Garanti par l'Etat ou pour obtenir un prêt bancaire.

L'U2P va contribuer à la création de France Travail. Une mission de concertation et de préfiguration visant notamment à transformer Pôle Emploi en France Travail a été confiée par le ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion à Thibaut Guilluy, Haut-Commissaire à l'emploi et à l'accompa-

gnement des entreprises. Dans ce cadre a été installé un « Comité des parties prenantes » dont est membre l'U2P représentée par son Vice-Président Michel Picon, qui contribuera à 10 groupes de travail et portera une attention plus particulière à deux d'entre eux : « Services aux employeurs » et « Gouvernance et pilotage ».

Responsabilité sociétale et environnementale des entreprises (RSE) : l'U2P fait valoir la spécificité des entreprises de proximité au Sénat. Auditionnée par la délégation sénatoriale aux entreprises sur la RSE, l'U2P a rappelé l'engagement des artisans, des commerçants et des professionnels libéraux pour assumer leur responsabilité sociétale et environnementale. Un engagement qui se reflète également dans les actions de leurs organisations professionnelles, nombreuses à avoir pris des initiatives fortes en la matière, soit pour guider les entreprises soit pour agir directement, en contribuant par exemple à structurer des filières plus durables ou à assurer une meilleure traçabilité des produits. L'U2P a également rappelé que le coût de mise en œuvre d'une législation nouvelle est en moyenne dix fois plus élevé pour les TPE-PME que pour les grandes entreprises. Il est donc essentiel que le législateur n'aborde pas la question de la RSE exclusivement par le prisme de la coercition. ●

Sur les réseaux sociaux

La ministre Olivia Grégoire affirme avoir entendu les préoccupations des #entreprises de #proximite quant à la mise en place des zones à faible émission #ZFE @capeb_fr @CGAD_france @CNAMS_france @unapl_officiel @CNATPnationale.

@U2P_FRANCE — TWITTER — 29 SEPTEMBRE 2022

L'Agenda

19 septembre

Réunion du Vice-Président Jean-Christophe Repon et du Secrétaire général de l'U2P avec Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, pour évoquer le système de retraite.

28 septembre

Les Rencontres de la CNAMS.

Congrès annuel de la CGAD.

Cérémonie de remise des Trophées des Rabelais des Jeunes Talents de la Gastronomie 2022.

29 septembre

Les Rencontres de l'U2P 2022, à la maison de la Mutualité, à Paris. Revivez les temps forts de la journée sur u2p-tv.fr.

6 octobre

Réunion du Bureau de l'U2P.

7 octobre

Participation du Président de l'U2P au congrès annuel de la FENARAC.

11 octobre

Participation du Vice-Président de l'U2P Michel Picon à la soirée inaugurale du Conseil National de la Refondation (CNR) sur les enjeux du bien vieillir.

13 octobre

Entretien du Vice-Président Laurent Munerot et du Secrétaire général de l'U2P avec Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels.



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 1^{er} octobre 2022

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Dominique Métayer | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

CAPEB

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CGAD

Confédération Générale de l'Alimentation en Détail

CNAMS

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services

UNAPL

Union Nationale des Professions Libérales

CNATP

Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et du Paysage